

# Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

## ÉDITORIAL

### Anticonstitutionnel

Le 30 mars la Commission des institutions politiques du Conseil national a proposé par 13 voix contre 12 de soutenir l'initiative de l'UDC permettant la «naturalisation par les urnes». Pour obtenir cela, il a fallu qu'aux voix de l'UDC s'ajoutent 3 radicaux et 2 PDC, en désaccord avec la position formelle de leurs partis. Il faut dire que cette commission comporte quelques-uns des éléments les plus réactionnaires des radicaux tels Philipp Müller (AG) ou Filippo Leutenegger (ZH). Il est probable qu'en juin le plénum retourne cette décision et rejette l'initiative de l'UDC. Néanmoins cet épisode est symptomatique des difficultés que nous rencontrerons dans la campagne de votation contre cette initiative scélérate.

Pour le dire rapidement, la proposition de naturalisation par les urnes touche aux libertés fondamentales. Elle introduit l'arbitraire de la décision non motivée, permettant de refuser la naturalisation à un individu uniquement sur son faciès. Elle n'est ni juste, ni démocratique; injuste car elle enfreint l'égalité de traitement des individus, valeur suprême de l'état de droit qu'est censée être la Suisse; anti-démocratique, car la souveraineté populaire s'exerce sur des lois (décisions de portée générale) et non sur des actes administratifs (cas individuels). Cette proposition va à l'encontre de la jurisprudence du Tribunal fédéral et apparaît décidément comme anti-constitutionnelle.

Ce que le vote de la commission nous indique, c'est qu'une partie de la droite ne se sent absolument pas tenue par ce genre de considérations. Loin de craindre la montée de l'UDC, elle lui sert de porteuse d'eau, dans une stratégie de suivisme. Au moment où une partie de la droite est prête à jeter aux orties le respect de la Constitution et de l'Etat de droit, réaffirmons avec force que les droits et libertés individuelles ne sont pas négociables, et qu'elles sont la condition nécessaire de la dignité humaine et du progrès social!

Red.



## DOSSIER: ASSURANCE INVALIDITÉ

### AI: Résistance!

Le refus de la 5e révision de l'AI le 17 juin est important non seulement pour les personnes handicapées, mais aussi pour l'ensemble des salarié-e-s. Car il s'agit d'éviter le démontage d'une assurance sociale qui potentiellement nous concerne toutes et tous. Un démontage savamment orchestré par la droite bourgeoise, qui a organisé la pénurie de ressources en refusant d'accorder les moyens nécessaires à l'AI depuis des années.

Une coalition bigarrée devra faire face, durant cette campagne cruciale, au petit jeu du méchant et du gentil de l'UDC et du prétendu «centre». Les calomnies de la première sur les soi-disant «faux invalides», à la limite du fascisme, doivent être combattues et déconstruites pied à pied. Quant au discours sur la réinsertion de la droite radicale-démocrate-chrétienne, il ne doit pas faire illusion. Rien n'est prévu dans la 5e révision pour protéger les travailleurs et travailleuses des abus du patronat, la vraie cause de l'augmentation du nombre de rentes.

Contre cette révision inique et trompeuse, mais aussi pour un monde du travail ouvert à toutes et tous et pour un financement durable de l'assurance populaire qu'est l'AI, autant de raisons pour un engagement massif de la gauche et des syndicats!

Red.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

Point fort  
LME bis?

Page 3

International  
USA: les enjeux  
des primaires

Page 11

Culture  
Quelle politique  
fédérale?

Page 14

# T.D.F. (bienvenue dans la jungle)

«Je vous laisse, j'ai un avion demain à 11 heures pour Macao, trois jours». Drôle de fin de samedi soir. Tu vas faire quoi là-bas? «Je vais évaluer si on peut migrer mon service vers les headquarters asiatiques. Je suis un peu mal barré: si ça marche, tout mon team perd son job.» Et tu vas la jouer comment? «Je vois les bonnes personnes, je ponds un rapport enthousiaste et je me fais engager là-bas pour y tenir deux ans. Ensuite, soit ils relocalisent en Europe et je reste peut-être. Soit ils me virent et je fais le tour du monde avec ma prime». Et tu penses que ça va marcher? «J'ai déjà fait deux tours du monde!» «T.D.F!», ajoute-t-il en partant...

«Les échecs mettent en conflit non pas deux intelligences, mais deux volontés.» Emanuel Lasker - l'auteur de ces mots - fut ainsi un homme particulièrement volontaire - et redoutablement intelligent. Il explosa Steinitz pour le titre mondial en 1896 - le crime oedipien parfait pour tout joueur d'échec moderne - et se spécialisa dans la guerre psychologique sur planche de bois. Sacrifiez vos fous, développez les stratégies les plus déprimantes pour votre adversaire, et privilé-

giez autant l'analyse subjective du rapport de force que la «vérité de la position», etc. Bref: «T.D.F.»

Dans la vie en entreprise, l'employé joue toujours avec les noirs. Les chances de victoires étant dès lors plutôt réduites, la stratégie tient à résister et piéger celui qui croira vous dominer, jusqu'au moment où une nulle de bon aloi laissera tout le monde fâché, mais sauf. Sinon, alors qu'il est aujourd'hui littéralement possible d'envoyer une défense Bogoindiennne (c'est-à-dire une vague revendication salariale demi-molle) pourrir à Bangalore, le service RH, lui, n'hésitera pas!

T.D.F., c'est un article de Julian Barnes sur un match de championnat du monde dissident entre le plus grand carnassier de tout les temps - Kasparov - et possible-ment le plus compétent des Grands Maîtres britanniques d'alors, Nigel Short. T.D.F.? C'était l'expression la plus souvent mise dans la bouche des analystes pour décrire la marche à suivre aux échecs. «T.D.F.?» demanda finalement l'écrivain. «-Trap. Dominate. F\*\*\*!»

Nicolas Gachoud

## Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel: Fr.49.-  
Abonnement de soutien: Fr.130.-  
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuse-ur-s): Fr.29.-  
CCP 17-795703-3

Contact par courrier ou à  
info@pagesdegauche.ch  
www.pagesdegauche.ch

### Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

### Rédaction:

Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF), Nicolas Gachoud (NG), André Mach (AM), Cyril Mizrahi (CM), Philippe Mivelaz (PhMi), Line Rouyet (LR), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Julien Wicki (JW).

### Comité:

Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Dan Gallin, Lyonel Kaufmann, Pierre-Yves Maillard, Jean-Marie Meillard, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Florian Ruf, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

### Comité de parrainage:

Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane Rossini.

### Collaboration permanente:

Christian D'Andrès, Nicolas Gachoud, Grégoire Junod, Salima Moyard, Philipp Müller, Christian Vullioud.

### Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

### Mise en page:

Joël Burri, Les Clées.

### Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

### SOMMAIRE

- 1 Non au démantèlement de l'assurance invalidité
- 2 TDF: Bienvenue dans la jungle...
- 3 LApEL du marché
- 4 Tessin: une mobilisation exemplaire!
- 5 à 10 Dossier: Démantèlement de l'AI
- 11 USA: Indécision 2008
- 12 National: La Weltwoche aboie et Monika Stocker passe
- 13 La note sera-t-elle salée pour l'UNIGE?
- 14 L'OFC, un intermittent de la politique culturelle?
- 15 Ségolène Royal ou la prétendue incompétence des femmes en politique
- 16 La dernière - Agenda

### LES INVALIDES AU TRAVAIL!



# LApEI du marché!

**22 septembre 2002: après une campagne acharnée contre la libéralisation du marché de l'électricité (LME), un non à 52,6% des votant-e-s sort des urnes. Mais la droite n'avait pas dit son dernier mot!**

Au lendemain de la victoire contre le «tout au marché», une nouvelle loi visant à ouvrir le marché à la concurrence, la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) était déjà en préparation. Consciente que son acceptation ne serait possible qu'en faisant des concessions à la gauche et aux milieux écologistes, la majorité bourgeoise a présenté un projet comprenant quelques améliorations. Mais est-ce vraiment suffisant? Durant la session de printemps de cette année, le Parlement a adopté la loi sur l'approvisionnement de l'électricité (LApEI) qui a pour objectif la libéralisation partielle, puis totale du marché de l'électricité en Suisse. Un-e simple observateur-trice pourrait s'étonner de son acceptation à une écrasante majorité, moins de 5 ans après le refus populaire de la LME. Il/elle s'étonnera surtout que la totalité des Verts et 49 socialistes sur 50 fassent partie des 166 personnes à dire oui à la LApEI! Mais, depuis 2002, beaucoup de choses ont changé...

## LES ÉTAPES DU DÉMANTÈLEMENT

En 2000, après des débats houleux, la LME passe la rampe du Parlement. Son but: créer les conditions d'un marché de l'électricité axé sur la concurrence et renforcer la compétitivité internationale de l'industrie suisse de l'électricité. Dès son entrée en vigueur, la LME aurait donné un droit d'acheminement aux consommateurs finaux dont la demande annuelle dépasse 20GWh (soit environ 110 entreprises). Trois ans plus tard, l'ouverture du marché aurait concerné aussi les consommateurs finaux dont la demande dépasse 10GWh. Après six ans enfin, l'intégralité du marché aurait été ouverte.

La LApEI libéralise le marché en deux étapes. Pendant cinq ans, seuls les grands consommateurs de plus de 100 MWh par an ont accès au marché, ce qui représente déjà 52% de la consommation suisse! Passé ce délai, le marché est ouvert aux petits consommateurs et aux ménages.

Mais où est donc l'amélioration? En réalité, elle concerne la manière dont la transition entre les deux phases s'effectuera, la «gauche» ayant réussi à obtenir que la deuxième phase soit soumise au référendum facultatif et que le peuple ait ainsi la possibilité de refuser la libéralisation totale du marché.

## UNE SA POUR LA GESTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT

Le deuxième changement concerne l'exploitation du réseau de transport: avec la LME, le réseau aurait été exploité par une société nationale de droit privé. Cette société anonyme aurait eu son siège en Suisse et un-e représentant-e de la Confédération et des cantons auraient eu le droit de siéger au Conseil d'administration. La LApEI confie, elle aussi, l'exploitation du réseau de transport à une SA ayant son siège en Suisse, mais celle-ci est détenue en majorité, directement ou indirectement, par les cantons et les communes.

## LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Enfin, la LApEI apporte des améliorations en matière d'énergies renouvelables: alors que la LME ne comprenait aucune mesure contraignante dans ce domaine, la LApEI instaure une taxe sur la consommation de 0.6 ct/kWh dont 0,5 ct. au moins est affecté aux énergies renouvelables.

## DES SOCIALISTES SATISFAITS...

Au vu de ces trois principaux changements, la grande majorité de la «gauche» parlementaire a décidé de soutenir cette loi. «En comparaison de la LME, c'est nettement mieux!», «On a fait tout ce qu'on pouvait!», «Vaut mieux ça qu'un vide juridique!», voici comment les socialistes justifient leur position. Pourtant, malgré les «susucres» accordés à la gauche par la majorité bourgeoise, la LApEI garde comme objectif la libéralisation du marché, l'ouver-

ture au jeu de la concurrence. Le référendum facultatif entre les deux phases de libéralisation est une victoire, mais il ne donne pas la possibilité de revenir en arrière sur la première phase. Se contenter de cela revient à accepter la libéralisation partielle de l'électricité. Conscient-e-s de cette réalité, certain-e-s socialistes ont tenté de faire passer, lors de l'Assemblée des délégué-e-s du PSS de Locarno du 24 mars, une résolution en faveur du lancement d'un référendum. Mais la peur du débat l'a emporté sur la raison: la majorité du PSS en est allée jusqu'à refuser l'entrée en matière. Cette situation est-elle le résultat d'un virage idéologique ou d'une réflexion pseudo-stratégique à moins d'une année des élections fédérales? Sans doute un peu des deux. Une chose est sûre: la libéralisation est en marche... Et la «gauche» en est en partie responsable.

*Line Rouyet*

## COMPARAISON LME/LAPEI

	LME (2000)	LApEI (2007)
Buts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture du marché à la concurrence</li> <li>• Maintien et renforcement de la compétitivité internationale de l'industrie suisse de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la concurrence nationale et participation à la concurrence internationale dans le domaine de l'électricité</li> </ul>
Exploitation du réseau de transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Société anonyme nationale de droit privé ayant son siège en Suisse</li> <li>• La Confédération et les cantons peuvent déléguer un-e représentant-e chacun dans le conseil d'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Société anonyme nationale de droit privé ayant son siège en Suisse</li> <li><b>Détenue en majorité, directement ou indirectement, par les cantons et les communes.</b></li> <li>• Les cantons peuvent déléguer deux représentant-e-s au conseil d'administration.</li> </ul>
Ouverture au marché	<b>En 3 phases :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommateurs de plus de 20GWh par an</li> <li>• Après 3 ans: consommateurs de plus de 10GWh</li> <li>• Après 6 ans: libéralisation totale</li> </ul>	<b>En 2 phases :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grands consommateurs (plus de 100MWh par an)</li> <li>• Après 5 ans : libéralisation totale</li> </ul>
Libéralisation partielle/totale	Automatique	La deuxième phase est soumise au <b>référendum facultatif.</b>
Energies renouvelables	Aucune mesure contraignante	<b>Taxe sur la consommation de 0.6 ct/kWh dont au moins 0.5 ct/kWh est affecté aux d'énergie renouvelables.</b>

# Tessin: une mobilisation exemplaire!

*Le 20 mars dernier, la majorité des 700 chantiers du Tessin sont restés fermés, et les rues de Lugano ont été envahies par 2000 ouvriers de la construction.*

*Par Matteo Pronzini, UNIA-Tessin, responsable du secteur de la construction*

Cette journée de protestation est une réponse à la provocation de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), à son refus de souscrire un accord salarial prévoyant une augmentation décente des salaires 2007 et contre le salaire au mérite.

Aujourd'hui comme hier, les salaires représentent un souci et une urgence pour les salariés du Tessin. Plus de 50% des employés de ce canton gagnent moins de 4000.- net par mois; et c'est le cas pour l'énorme majorité des ouvriers de la construction.

L'insistance du patronat sur la question de l'augmentation au mérite a été, justement, ressentie comme une expression d'arrogance et de prétention par les travailleurs. Lors des quinze dernières années, le secteur de la construction a vu ses effectifs diminuer de plus de la moitié (de 14'000 salariés au début des années nonante, à un peu moins de 7'000 en 2005). Au cours des nombreuses discussions et assemblées menées sur les chantiers, le manque de respect pour la dignité des travailleurs était un élément très présent et fortement ressenti.

## UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE MILITANTS

La grève de 2003 en faveur de la retraite anticipée fut construite avec une génération de militants syndicaux qui a grandi dans les années de la paix du travail. Il avait été inculqué à de nombreux ouvriers du bâtiment qu'il était interdit en Suisse de faire grève. Aujourd'hui, grâce aussi à la retraite anticipée à 60 ans, cette génération a cédé sa place à une génération «post-paix du travail». Une génération de militants qui, grâce aux diverses mobilisations des dernières années, est aujourd'hui acquise à

l'idée que la lutte collective sur le lieu de travail, et durant le temps de travail, est un instrument à utiliser de manière collective. Et là, concrètement, apparaît un problème de protection.

Si on demande à cette nouvelle génération d'activistes syndicaux de s'exposer sur le lieu de travail, de faire front face à leur contremaître ou patron, il est nécessaire de faire en sorte que ces militants soient protégés légalement et contractuellement.

Il ne s'agit évidemment pas d'un problème qui touche uniquement le secteur de la construction: c'est un problème généralisé, auquel sont confrontés tous les activistes syndicaux, de tous les secteurs économiques. Durant ces dernières années, des dizaines et des dizaines de militants syndicaux ont été victimes de la répression patronale, à travers le licenciement ou la discrimination syndicale. Le mouvement syndical, et UNIA en particulier, doit urgemment réussir à thématiser le problème, et surtout, à proposer des solutions qui protègent de manière adéquate ses propres hommes et femmes sur le terrain.

## UN SYNDICAT DÉPASSÉ?

Pour reprendre les termes du directeur de la SSE Tessin, Edo Bobbià, aujourd'hui UNIA-Tessin est un syndicat «dirigé par des jeunes, avec des idées dépassées».

Si par «dépassées» il entend des syndicalistes qui considèrent le conflit social et l'indépendance de classe comme des éléments naturels et centraux d'une stratégie syndicale, alors oui! La journée du 20 mars (qui fut pour beaucoup la première expérience de mobilisation) a permis d'engranger légitimité et crédibilité aux yeux de centaines de salariés, et surtout de mettre la théorie en pratique.

## LES BATAILLES À VENIR

Fondamentalement, la journée du 20 mars est une ligne d'arrivée intermédiaire entre la bataille sur les salaires 2007 et les mobilisations à venir.

La disponibilité à la lutte des travailleurs de la construction était déjà clairement apparue en automne 2006, quand plus de 1000

manifestants (en bonne partie du secteur de la construction) du Tessin avaient participé à la manifestation promue par l'USS au sujet des salaires. Or, nous verrons avec la fiche de paie du mois de mars quelle sera la réaction du patronat tessinois. Il n'est pas exclu que celui-ci maintienne une attitude de fermeture, et par conséquent le syndicat devra forcément mettre en œuvre d'autres mesures de lutte. Dans tous les cas, l'avenir semble très incertain: pour le renouvellement de la convention collective de travail, la SSE demande une augmentation de la flexibilité, une baisse des salaires minimaux, la remise en question de l'assurance perte de gain ainsi qu'un allègement des protections contre le licenciement en cas de maladie. En outre, il ne faut pas oublier le problème canicule et ozone: l'été s'annonce torride, et le syndicat devra obligatoirement imposer au patronat une réglementation qui évite aux travailleurs de devoir être employés sur les chantiers durant les après-midis.

## DRAME HUMANITAIRE SUR FOND DE LUTTE SYNDICALE

C'est un véritable cri d'appel à l'aide et à la solidarité internationale que sont venus pousser trois syndicalistes guinéens le 28 mars dernier auprès de l'ONU et du BIT. Car en Guinée-Konakri, depuis la mi-mars, ce ne sont pas moins de 200 personnes qui ont péri sous les coups de l'armée. Petit historique: pour protester contre le régime dictatorial en place en Guinée, les trois principaux syndicats du pays se sont unis dans un appel à la grève générale, afin de lancer un vaste mouvement de protestation national. Un appel qui a été entendu et suivi par des milliers de militant-e-s et travailleurs-euses, paralysant le pays durant une semaine. Jusqu'à ce que le président donne mandat à ses troupes de ne pas faire de quartier, et de tout mettre en œuvre pour faire cesser le mouvement.

Dès lors, c'est un véritable massacre de syndicalistes, de journalistes et évidemment de civil-e-s. De plus, tout moyen de communication a été détruit, empêchant ainsi les appels à l'aide vers l'étranger, ainsi que les simples déplacements géographiques des personnes traquées, qui vivent désormais confinées dans un coin du pays, coupées de tout.

Les syndicats helvétiques et internationaux sont appelés à apporter leur soutien aux syndicalistes guinéens, car la solidarité ne connaît aucune frontière, de classe ou de pays. À suivre, impérativement.

Yves Defferrard, syndicat UNIA  
Boubacar Barry, activiste guinéen

## DOSSIER: DÉMANTÈLEMENT DE L'AI

# Ni intégration, ni rente

Personne n'y croyait, à ce référendum lancé par la gauche romande et quelques associations de personnes handicapées. Les directions du PSS et de l'USS n'en voulaient pas, et les grandes organisations du domaine du handicap étaient divisées sur l'opportunité de partir au combat dans un contexte politique si défavorable.

Pourtant, le référendum, soutenu également par Pages de gauche, a abouti avec plus de 66'500 signatures valables. Et lorsque vous lirez ces lignes, la campagne unitaire contre la 5e révision de l'AI aura déjà commencé. Soutenue par l'ensemble de la gauche, des syndicats et la quasi-totalité des organisations de personnes handicapées, qui s'y investissent massivement. Soulignons en outre qu'aucune organisation du domaine du handicap ne fera campagne pour cette révision.

Et pour cause: ce qui réunit cette mosaïque de partis et associations allant de l'extrême gauche à des organisations institutionnelles en mains bourgeoises, c'est la conviction que la révision proposée non seulement ne tient aucune de ses promesses, mais serait en outre catastrophique pour les personnes concernées. Enfin, cette révision représente un démantèlement sans précédent des droits sociaux de l'ensemble de la population.

## TROMPERIE SUR LA MARCHANDISE

Une révision alibi, tout d'abord. D'une part parce qu'elle prétend faire primer la réinsertion sur la rente. Un objectif louable, quoiqu'à la base de l'as-

surance depuis sa création en 1960 déjà. En réalité, toutes les personnes handicapées qui le peuvent ne demanderaient pas mieux que de travailler. Mais à l'heure actuelle, le monde du travail exclut et rend malade plus qu'il n'est apte à intégrer. Quelle hypocrisie de faire porter tout le poids de la réinsertion sur les travailleurs et travailleuses laissés sur le bord de la route au lieu de soutenir les employeurs qui font des efforts et de sanctionner ceux qui jettent les personnes handicapées!

Une tromperie sur la marchandise aussi parce qu'on prétend contribuer à l'assainissement de l'AI par des coupes qui ne sont en fait que de simples transferts de charge. Par des mesures censées lutter contre des abus en réalité isolés, qui ne feront que pénaliser celles et ceux qui ont besoin du soutien financier de l'AI. En réalité, la droite entretient depuis des années le déficit de l'AI pour pouvoir mieux justifier le démantèlement de l'assurance. Encore aujourd'hui, aucune recette nouvelle n'est en vue.

## ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

Mais la révision n'est pas seulement trompeuse. Elle sera douloureuse pour les personnes handicapées, en particulier celles exclues du monde du travail et dépourvues de deuxième pilier. Les restrictions prévues toucheront de plein fouet les personnes devenues invalides jeunes et les couples d'un certain âge qui vivent souvent avec moins de 2'000 francs par mois. Elles devront de plus en plus recourir

à l'assistance et aux prestations complémentaires. Et on sait que les barèmes d'assistance sont eux aussi menacés par les restrictions budgétaires.

Enfin et surtout, il faut rappeler qu'un handicap, ça n'arrive pas qu'aux autres. Or cette révision signifie avant tout une nouvelle tentative de démontage par la droite bourgeoise d'une assurance sociale, autrement dit le démantèlement des droits sociaux de l'ensemble de la population. Pour celui ou celle qui se retrouverait victime du sort ou de la dureté du monde du travail, cela signifierait en fait simplement: ni intégration, ni rente.

Et demain, ce sera à l'AVS qu'on s'en prendra. Autant de raisons de soutenir la campagne et de se mobiliser le 17 juin! C'est ainsi qu'une victoire est toujours possible.

*Cyril Mizrahi,  
malvoyant de naissance*

**Pour en savoir plus et pour commander du matériel: [www.ai-referendum.ch](http://www.ai-referendum.ch), tel.: 031 390 88 95. Pour soutenir financièrement la campagne de la Coordination nationale: CCP 17-263047-1, CGAS - Referendum AI, Genève.**



cm

L'économie en cause, pas les salarié-e-s

6

Haro sur les malades psychiques, moins de rente pour tout-e-s

7

Les critères: un tsunami de demandes refusées!

8

Vrai démantèlement, faux assainissement

9

Les personnes handicapées veulent travailler

10

## DOSSIER: DÉMANTÈLEMENT DE L'AI

# Quand le travail invalide plus qu'il n'intègre

*Lorsque le Conseil fédéral attribue la croissance du nombre de rentes aux spécialistes de la santé psychique ou que l'UDC stigmatise les «profiteurs», c'est pour mieux dédouaner les milieux économiques de leur responsabilité. Ainsi, on élude la question de fond: pourquoi le travail exclut et invalide, aujourd'hui plus qu'autrefois.*

Par Arnaud Bouverat, secrétaire général du PS vaudois

Comme le montre une étude de l'OCDE, les problèmes de l'assurance invalidité n'ont commencé en Suisse qu'au début des années 90 alors que l'on assiste à une forte hausse du chômage. Cette tendance lourde s'observe également depuis les années 70 dans de nombreux pays industrialisés et s'explique, comme en Suisse, par une augmentation des cas de personnes atteintes dans leur santé psychique. En une dizaine d'années, leur part est passée de 3.3 à 5% de la population active et représente aujourd'hui 38% des nouveaux cas d'invalidité.

## AUX SOURCES DE L'INVALIDITÉ

Plusieurs éléments corroborent le fait qu'une part importante des nouveaux cas d'invalidité, essentiellement d'origine psychique, sont directement liés aux mutations du marché du travail. Le professeur d'économie Yves Flückiger montre dans un récent article que, dans les cantons suisses, un nombre élevé de cas AI s'accompagne tendanciellement d'un taux de chômage élevé.

Le marché du travail devient en effet plus flexible et sélectif, avec de graves conséquences: pour les uns, un chômage destructeur, pour les autres, un travail menaçant leur santé. Mis sous pression dans le but d'augmenter la productivité, les salarié-e-s sont prêts à de lourds sacrifices pour garder leur travail et «acceptent» une plus grande mobilité, des horaires à temps partiel et flexibles, ainsi qu'une

intensification du travail. Une étude du SECO de 2003 souligne le fait que 27% des travailleuses souffrent de stress au travail. De nombreuses tâches sont sous-traitées à des entreprises ou à des indépendant-e-s aux conditions de travail moins favorables.

Dans le monde du travail dominé autrefois par l'industrie, la machine déterminait le rythme de travail maximal; aujourd'hui, tertiarisation oblige, le facteur humain est exploité jusqu'à son point de rupture: après le stress, viennent la maladie liée au travail, le burn-out et la dépression. Le ton est donné: pour le bien du marché, aux salarié-e-s d'hypothéquer leur santé.

Les entreprises suisses, de moins en moins soucieuses de fidéliser leurs employé-e-s grâce à un bassin de main-d'œuvre inépuisable, sont bien peu regardantes sur la santé de leur personnel. Elles profitent d'une législation du travail très libérale qui leur permet d'externaliser rapidement le coût des atteintes à la santé des salarié-e-s. En parallèle, l'Etat exige et investit peu en matière de médecine du travail (voir PdG n°44, p.7) en dehors des prescriptions de la SUVA. Dans un marché du travail hypersélectif où les autorités refusent d'instaurer des garde-fous plus importants, l'assurance invalidité assume ainsi de plus en plus un rôle de filet social. La 5e révision de l'AI s'attaque à ce filet (voir p. 9) tout en repoussant une fois encore toute idée de garde-fou.

## N'EST PAS INVALIDE QUI VEUT

Et force est de constater que nous ne sommes pas égaux devant le risque «invalidité». Une

étude de l'Université de Genève menée par Gubéran et Usel en 2000 a démontré que seuls 2.1% des hommes exerçant une profession libérale ont été reconnus une fois ou l'autre comme invalide contre 40% des ouvriers du bâtiment. Un-e salarié-e non-qualifié souffrira donc plus des restrictions prévues dans la 5ème révision qu'un-e professeur-e d'université.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral feint de croire que, même sans incitation ou coercition, les employeurs seraient malgré tout

disposés à engager, ou ne serait-ce que conserver, des employé-e-s bien souvent rendus malades par le monde du travail lui-même. Quel cynisme! Et cela ne correspond tout simplement pas à la réalité du marché du travail (voir p. 10). Alors que l'école régulière s'est lentement et péniblement ouverte aux enfants handicapés, le marché du travail reste encore réticent. Si le législateur n'intervient que pour mettre sous pression les salarié-e-s, il ne fait aucun doute que le but de l'intégration ne sera pas atteint.

## LES RESTRICTIONS D'ACCÈS AUX RENTES

Dans la 5e révision de l'AI, la notion d'invalidité a été adaptée dans le but d'octroyer moins de rentes. L'incapacité de gain doit désormais être objectivement insurmontable, et la capacité de gain impossible à rétablir. Il faut donc que la situation médicale soit stabilisée. Pour avoir droit à une rente il faut aussi avoir essayé toutes les mesures raisonnablement exigibles, y compris le changement de profession avec baisse de salaire ou le traitement médicamenteux avec effets secondaires ne mettant pas la vie ou la santé en danger. Cette description légale de la situation médicale ouvrant le droit à la rente méconnaît la nature de la maladie psychique qui est souvent évolutive et susceptible de rémissions. Il faudrait au contraire que la rente puisse être facilement suspendue puis retrouvée pour tenir compte des périodes durant lesquelles la maladie laisse au malade la possibilité d'exercer ses talents dans le domaine professionnel.

D'autre part, il faudra, si la révision est acceptée, avoir cotisé au moins trois ans au lieu d'une année au moment de l'introduction de la demande de rente. Le droit naîtra alors au plus tôt six mois après ce dépôt, et non plus jusqu'à un an avant. Cela ne fera qu'agrandir le trou dans la couverture sociale pour celles et ceux qui n'ont pas la chance de bénéficier d'une assurance perte de gain en cas de maladie; ils devront se tourner vers l'aide sociale.

Shirin Hatam, juriste à Pro Mente Sana  
Cyril Mizrahi

## DOSSIER: DÉMANTÈLEMENT DE L'AI

# Une révision stigmatisante et discriminatoire

*La 5e révision de l'AI s'attaque aux personnes qui pourraient un jour avoir besoin de l'AI, et en particulier à celles souffrant de troubles psychiques. Au nom de la détection précoce, elle encourage employeurs, assurances, et même médecins et proches à la dénonciation. Les restrictions aux droits fondamentaux et autres sanctions ne sont bien entendu prévues que pour les salarié-e-s...*

Par Robert Joosten, vivant avec un handicap psychique, membre du Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP)

Le mécanisme de détection précoce est particulièrement inique. Un-e assuré-e absent de son travail pendant plusieurs semaines pourra voir son cas annoncé à l'Office AI sans son consentement et le secret médical levé sans son accord. Son médecin sera en effet tenu de communiquer les données médicales à l'Office AI. Ce dernier pourra ensuite demander à l'employeur une adaptation du poste de travail, afin que l'employé-e puisse garder son emploi sans que sa maladie ne dégénère et ne conduise à l'invalidité.

Le hic, c'est qu'il n'y a aucune protection contre le licenciement pendant cette période de détection précoce. Prenons l'exemple d'un employé absent depuis plus de 4 semaines pour un début de dépression. Le mécanisme de détection précoce se mettra en marche. L'Office AI demandera peut-être à l'employeur d'adapter le poste de travail sous la forme d'horaires plus réguliers, d'un cahier des charges allégé et de délais plus souples. Mais la 5ème révision n'est pas contraignante pour les employeurs. Le patron, soucieux de sa productivité, pourra alors très bien préférer licencier son employé dépressif et engager quelqu'un d'autre à sa place. La personne licenciée risque fort alors de sombrer dans une dépression grave pouvant conduire à l'invalidité psychique.

MESURES «RAISONNABLE-

MENT EXIGIBLES»

Cette révision est particulièrement asymétrique: tout le poids de la réinsertion repose sur le dos des assuré-e-s, tandis que l'on ne mise que sur la bonne volonté des employeurs. Les assuré-e-s seront sanctionnés – financièrement entre autres – s'ils ne collaboreront pas assez efficacement à leur réinsertion. Or, pour une personne en pleine dépression, ce n'est pas toujours facile d'entreprendre les mesures «raisonnablement exigibles» pour réduire la durée et l'étendue de l'incapacité de travail. Avec toute la bonne volonté du monde, même des mesures légères deviennent des montagnes: la personne sera sanctionnée, ce qui risque d'aggraver son état de santé.

D'autre part, la nouvelle loi permet aussi d'obliger un-e assuré-e à se soumettre à un traitement médical en vue du maintien de son emploi ou de sa réadaptation à la vie professionnelle. Ceci

est très problématique: en effet, une des caractéristiques de la maladie psychique, en particulier de la psychose, c'est le déni. La personne concernée refuse parfois tout traitement parce qu'elle ne se considère pas comme malade. Avec la nouvelle loi, de telles personnes ne seraient donc plus couvertes par l'AI.

CLIMAT DE SUSPICION

Un autre point inquiète fortement les personnes souffrant de troubles psychiques. Le pouvoir d'évaluer la capacité de gain de l'assuré-e échappera au médecin traitant au profit des médecins des services médicaux régionaux (SMR) institués par les Offices AI. A supposer une parfaite indépendance des SMR, les médecins de ces services ne connaîtront jamais aussi bien les dossiers médicaux que le médecin traitant de l'assuré-e. Le risque de décision arbitraire est important, d'autant

plus qu'il s'agit de psychiatrie et non de médecine somatique.

Même si elle vise avant tout les personnes ne bénéficiant pas encore des prestations de l'AI, les bénéficiaires de rente sont également concernés. Outre les mesures d'économie, ce sont surtout l'insécurité et le climat de suspicion qui affecteront les rentiers et rentières AI souffrant de troubles psychiques. La 5ème révision s'accompagne en effet d'un discours sur les abus et la simulation visant principalement les malades psychiques. L'UDC en a d'ailleurs récemment remis une couche, en annonçant qu'elle souhaitait rapidement une 6e révision encore plus restrictive! Les raisons ne manquent donc pas pour déposer un non dans l'urne le 17 juin.

*Article à paraître sous une forme similaire dans Points forts, avril 2007*

## LES «FAUX-INVALIDES» DEHORS!

«Les abus par des invalides simulateurs sont nombreux. (...) Le fait est que des personnes touchent une rente AI alors qu'elles ne la méritent pas. Parfois, les rentes AI sont aussi obtenues frauduleusement.» Le mois dernier, il ne s'est pas passé une semaine sans que les médias ne soient abreuvés de la logorrhée de l'UDC. Après les migrant-e-s, les personnes handicapées sont devenues la nouvelle cible.

Ce qui est révélateur, c'est que l'UDC admette que les fraudes sont peu fréquentes. Selon les directions de plusieurs offices AI, les abus seraient de l'ordre du millième. Les contrôles sont plus sévères et les fraudes moins nombreuses que dans d'autres assurances. Elles n'en sont pas moins condamnables. Mais là n'est pas le problème de l'UDC.

Celles et ceux «qui ne la méritent pas», ce sont les personnes avec un handicap psychique, des douleurs chroniques et les autres que l'économie a usés jusqu'à la lie, mais aussi les malheureuses victimes de coups du lapin. Toutes affections que l'on ne détectait pas autrefois. Ceux-là ne méritent que l'aide sociale. Et encore. En accréditant la thèse selon laquelle c'est l'extension de l'offre médicale «gratuite» et les progrès de la médecine qui sont à l'origine de l'augmentation des rentes, le Conseil fédéral, dans son Message sur la 5e révision, emboîte le pas à l'UDC.

Conséquence: dans le canton de Saint-Gall, une assemblée de commune a refusé la naturalisation d'un Kosovar handicapé qui voulait «profiter de nos institutions sociales». La boucle est bouclée. Et le corps social suisse préservé.

## DOSSIER: DÉMANTÈLEMENT DE L'AI

## Allô docteur, bobo...

«Les critères sont très durs». Ce médecin praticien de la couronne lausannoise – qui tient à garder l'anonymat – n'y va pas par quatre chemins quand on lui demande la tendance actuelle dans l'octroi des rentes AI. De son côté, Barbara Zbinden, représentante de la Coordination Romande des Associations d'Actions pour la Santé Psychiques (CORAASP), parle même de «tsunami silencieux» pour le nombre de cas de demandes refusées: «Depuis maintenant cinq ans, un nombre toujours plus important de personnes se retrouvent deboutées parce qu'elles ne remplissent pas les critères. Or ces derniers – déjà sévères – vont être encore durcis avec la 5ème révision!».

«L'Assurance Invalidité s'appuie sur l'incapacité de travail avérée, pas la souffrance, poursuit le médecin. Les patients viennent comme à la recherche d'une indemnité pour avoir été lessivé par le système. Il y a d'ailleurs un constat d'épuisement qui dépasse les seuls cas d'invalides, mais ça se traduit plus souvent par une crainte d'un arrêt de travail et d'une mise à l'écart professionnelle que par une volonté avérée de recourir à l'assistance publique». Pour Barbara Zbinden, «l'explosion des rentes AI est clairement liée à la pression ambiante dans tout les domaines de la vie. Mais peu des personnes malades renoncent d'entrée à entamer une procédure pourtant difficile à cause de la pression sociale liée au statut d'invalidé. Au contraire, c'est souvent un moyen de faire reconnaître leur souffrance et de reprendre espoir».

Installé depuis moins de cinq ans, notre témoin constate: «Il y a une énorme attente de la part des malades – et une grande pression sur le médecin. J'essaie toujours de prendre de la distance, de faire comprendre que je suis là pour les aider, mais que je ne peux – et ne veux – pas tout! Et souvent je me dis dès le départ qu'on a peu de chance d'aboutir. Il y a parfois une vision providentielle de l'AI que l'on doit mettre à mal en exposant clairement la situation au patient». Engagée depuis longtemps sur la question des maladies psychiques, Barbara Zbinden constate elle un glissement «d'un médecin partenaire à un médecin exécutant». «Le problème se situe au niveau des nouveaux centres d'expertise (ndr: «Service Médicaux Régionaux): le pouvoir qui leur est donné de prendre – sur dossier et sans consultation – des décisions médicales majeures allant parfois à l'opposé du médecin traitant est une véritable mise au pas de la Médecine. C'est une remise en

cause de sa légitimité, sans parler des questions liées au secret professionnel. Les organisations de médecins ont mis du temps à se réveiller, mais ils commencent à réaliser la portée de la loi à venir».

## LA MÉDECINE AU PAS

Pour le praticien, «cette manière de voir le médecin forcé du côté du patient est choquante. Ça donne l'image du médecin magouilleur. Je travaille dans l'intérêt de mes patients, mais je ne suis pas leur «partisan». Mon travail – dans le cadre d'une procédure AI – consiste seulement à décrire des faits et leur contexte» Mais ne risque-t-on pas avec le système d'expertise, de perdre ce contexte au profit des seuls faits? «Bien sûr, mais même si le système filtre bien et qu'il est aujourd'hui presque impossible d'obtenir frauduleusement une rente, c'est aussi grâce à ces expertises!». Et pour tout les autres? «Souvent les dossiers arrivent assez «faibles». Alors on «ratisse», on se dit que d'une somme de petites choses émergera de quoi rendre le dossier solide. Ce n'est bien sûr pas le cas dans des situations très claires, et les cas «psy» ne prennent pas le dessus sur les cas «physiques» dans la part de dossier «limites», où l'on sait que l'on va probablement à l'échec».

Et quand celui-ci survient? Pour la CORAASP, «c'est là où l'on voit le pouvoir énorme des SMR. De plus en plus de personnes passent désormais par la voie du Droit pour faire valoir leurs droits! Or ce sont les plus aisés qui s'en sortent le mieux. Les autres se retrouvent définitivement à l'Assurance Sociale ou à la charge de leur famille». Même son de cloche chez les blouses blanches: «En cas d'échec, il y a un énorme sentiment de souffrance et de révolte qui ressort. On les voit finir régulièrement en justice dans

des situations de conflit qui durent des années. Je me demande encore comment ces gens, avec des moyens financiers souvent limités, font pour continuer».

## RÉ-INSERTION

Brigitte Zbinden dénonce la nouvelle politique du «tout-insertion»: «La politique d'expertise actuelle pousse désormais à des mesures de «réintégration» en limitant au maximum le taux d'incapacité de travail. Il y a une anticipation de la 5ème révision et de ses mesures qui est clairement observable sur le terrain. Or pour la minorité de cas de réussites que l'on nous montrera sûrement, il y a une forêt de placements et de mesures ratés qui débouchent sur une prise en charge par les Cantons via leur Assistance Sociale». Et pour le généraliste? «Quand je rencontre certains patients, je vois bien qu'ils ne pourront jamais plus travailler, qu'ils sont usés. Et pourtant ceux-ci n'auront peut-être pas droit à une rente, et d'autres oui. Il

y a parfois un sentiment d'injustice, même si j'essaie d'être le plus objectif possible dans mon travail».

«Notre position est très claire» conclut Brigitte Zbinden: «la 5ème révision de l'AI récupère trente ans de revendication des personnes invalides pour une meilleure prise en compte de leur statut, pour plus de moyens au profit de la réinsertion, pour la fin d'une image «d'assistés», et en fait un régime de contrainte basé uniquement sur une relation à sens unique entre le patient et l'AI. C'est une vraie déception!».

Après plusieurs relances téléphoniques, ni les SMR de Vevey et Fribourg n'ont voulu répondre à nos questions. Plusieurs autres personnes collaborant directement avec l'Assurance Invalidité ont également refusé de se prêter au jeu de l'interview – même anonyme. Preuve que le débat de la 5ème révision est loin d'être clôt sur le terrain.

Propos recueillis  
par Nicolas Gachoud



## DOSSIER: DÉMANTÈLEMENT DE L'AI

# Un démantèlement social sans précédent

*Outre les restrictions prévues dans l'accès aux rentes, la 5e révision réduit également les prestations des bénéficiaires actuels et futurs. Mais les coûts sont simplement reportés sur les cantons, les communes et l'assurance-maladie.*

La révision prévoit plus de 300 millions par an de coupes aux dépens des personnes handicapées. A cause de l'UDC et de termes officiels trompeurs comme le «supplément de carrière», de nombreuses personnes pensent que les bénéficiaires de l'AI s'en sortent bien. Pourtant, une rente moyenne entière ne se monte qu'à 1525.— par mois et un rentier sur cinq vit aujourd'hui déjà au-dessous du seuil de pauvreté.

Malgré cela, le Conseil fédéral pousse le cynisme jusqu'à qualifier certaines coupes de «suppressions des incitations négatives existantes», par quoi il faut entendre que les bénéficiaires se plaisent à l'AI et que la révision les aiderait à retrouver le chemin de l'effort.

En réalité, cela revient à passer d'un système de sécurité sociale fondé sur des droits à un système d'assistance: les personnes qui ne parviennent plus à joindre les deux bouts seront contraintes de demander l'aide de leur famille ou subsidiairement des services sociaux locaux.

## GRANDE PRÉCARITÉ

Lors de la 4e révision de l'AI, les rentes complémentaires pour conjoint-e-s ont été supprimées, avec la garantie que celles et ceux qui la touchaient déjà la conserveraient. Pourtant, ces quelque 62 500 femmes et 18 100 hommes qui prennent soin de leur conjoint-e handicapé-e se verront aujourd'hui à leur tour privé

de cette prestation de 400.— en moyenne, alors qu'aucune solution globale n'existe pour la prise en charge des personnes qui ont besoin d'assistance régulière à domicile. Cette mesure conduira à des cas de grande précarité, surtout chez les couples d'un certain âge.

Quant au fameux «supplément de carrière» destiné à tenir compte lors du calcul de la rente du fait que le dernier salaire des personnes devenues handicapées plus jeunes est forcément plus bas, sa suppression concernera annuellement quelque 11'500 nouveaux bénéficiaires de rente de moins de 45 ans. Le montant de la rente se situe, supplément compris, entre 1055.— et Fr. 1600.— par mois. Même de l'avis du Conseil

fédéral, cette mesure ne permettra guère de faire des économies et n'occasionnera qu'un transfert des coûts vers les prestations complémentaires.

Enfin, les mesures médicales de réadaptation professionnelle ne seront désormais plus financées par l'AI, mais par les caisses-maladie. Ainsi, malgré les belles intentions affichées, on demandera désormais aux personnes concernées de prendre en charge une partie des mesures nécessaires pour leur propre réinsertion via la quote-part et la franchise prévues par la LAMal! Sans parler de l'augmentation des coûts de la santé et donc des primes qui en découlera...

Cyril Mizrahi

## Financement de l'AI sans cesse repoussé

*Le 26 mars dernier, la commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil des Etats décide de repousser la discussion sur le financement de l'AI. Un résultat dû à l'alliance UDC-PRD-PDC. Cette attitude n'est pas responsable. L'AI est dans une situation catastrophique. Le déficit annuel frôle les deux milliards. La dette cumulée dépasse les neuf milliards. Il est urgent d'agir.*

Par Gisèle Ory, conseillère aux Etats (PS, NE), présidente du Forum Handicap neuchâtelois

### LE COMPROMIS DE LA «TABLE CARRÉE»

En 2005, lors de la «Table carrée» des partis, PRD, PDC et PS sont unanimes: l'AI est dans une situation très préoccupante. Il faut lui trouver une nouvelle source de financement et procéder à son désendettement. Le 22 juin 2005, Pascal Couchepin propose deux mesures. D'une part, un message sur le «financement additionnel», prévoit un relèvement de la TVA de 0,8 point. D'autre part, la 5ème révision comprend une hausse de 0,1% des cotisations salariales pour financer, en particulier, les mesures de réinsertion professionnelle préconisées.

Lors de la session de printemps 2006, la 5ème révision est

adoptée par le Conseil national, sans le financement. Pour en parler, on attend l'avis du Conseil des Etats sur la 5ème révision et les résultats de la votation sur l'initiative COSA (bénéfices de la banque nationale pour l'AVS) du 24 septembre... Un prétexte plus qu'une raison.

### LE COMPROMIS DE LA COMMISSION DU NATIONAL

Le 3 novembre, enfin et malgré une tentative de l'UDC pour éviter la discussion, la commission du national entre en matière sur le financement additionnel, «afin de ne pas perdre de temps», selon son président, M. Triponez (PRD), mais elle ne décide rien. Elle prend connaissance des chiffres et formule des hypothèses d'augmentation de la TVA ou des cotisations salariales ou de la participation de la Confédération. Le 28 janvier 2007, M. Triponez se réjouit devant

les médias de la majorité obtenue à la commission en faveur du financement additionnel. La commission propose un relèvement de la TVA de 7,6 à 8,3% pour une durée limitée de 7 ans. En outre, dès 2008, c'est la Confédération qui doit assumer les intérêts de la dette.

### L'ÉCHEC DE LA SESSION DE PRINTEMPS

Lors de la session de mars, le Conseil national vote l'entrée en matière par 131 voix contre 56 (l'ensemble de l'UDC). Cependant, les socialistes s'en tiennent à la position qu'ils avaient adoptée en commission et proposent que la hausse de la TVA ne soit pas limitée dans le temps. L'UDC s'abstient pour des raisons tactiques, ils gagnent ce vote. Dès lors, les radicaux et les PDC, refusent le financement additionnel par 100 voix contre 77.

### L'ÉCHEC DE LA COMMISSION DU CONSEIL DES ETATS

Chacun compte désormais sur le Conseil des Etats pour réparer les pots cassés. Mais les pots ne seront pas réparés, du moins pas pour le moment: la commission des Etats reporte la discussion. Elle veut attendre le résultat de la votation sur la 5ème révision avant de parler financement... Encore un prétexte.

Cependant, le trou de l'AI se creuse de 4 millions par jour, de 31 millions par semaine, de 133 millions par mois... et la 5ème révision s'en prend aux personnes concernées sans pour autant prévoir quoi que ce soit en termes de financement additionnel. Que faire pour réveiller le Parlement? Faudra-t-il une initiative populaire sur le financement de l'AI par la cotisation salariale pour résoudre cette question?

## DOSSIER: DÉMANTÈLEMENT DE L'AI

# Les personnes handicapées veulent de véritables mesures de réinsertion

*Si l'on veut véritablement diminuer le nombre de rentes AI, comme la 5e révision le suggère, il faut avant tout améliorer l'insertion professionnelle. Or, depuis plusieurs années, on voit se restreindre dramatiquement les emplois confiés à des personnes vivant en situation de handicap. Pourquoi connaissons-nous cette pénurie d'emplois et comment peut-on résoudre le problème?*

Par Roger Cosandey, aveugle, vice-président d'AGILE Entraide Suisse Handicap

Selon des sondages effectués récemment en Europe, il apparaît que la Suisse est l'un des pays qui connaît le plus fort taux de chômage parmi les personnes handicapées. Beaucoup d'employeurs sont frileux et n'osent pas engager une personne handicapée de peur de ne pas pouvoir la licencier si elle ne donne pas satisfaction. Par ailleurs, le monde du travail s'est modifié: il n'existe pratiquement plus de travaux pouvant être confiés à des employé-e-s aux capacités intellectuelles ou physiques limitées. De nos jours, seules la performance et la flexibilité comptent. L'évolution technologique a aussi fait disparaître des postes de travail; songeons notamment aux nom-

breux téléphonistes aveugles qui trouvaient du travail dans des administrations ou des entreprises importantes. Aujourd'hui, les accès téléphoniques directs ont pour conséquence que le nombre de téléphonistes a chuté et que, de surcroît, les titulaires de ces emplois se voient confier des tâches incompatibles avec une déficience visuelle.

Comme on peut le constater, ce n'est peut-être pas délibérément que les employeurs engagent fort peu de personnes en situation de handicap. L'évolution du monde du travail a fait qu'il faut être en parfaite santé pour avoir une chance de ne pas demeurer au bord de la route. Cet état de chose est-il inéluctable? N'y a-t-il vraiment rien à faire pour que la majorité des personnes en situation de handicap puisse s'insérer dans une vie professionnelle satisfaisante?

## MESURES D'INCITATION

Le volontarisme ne donnant apparemment pas de résultats satisfaisants, il conviendrait de songer à des incitations fortes qui rappelleraient les employeurs à leurs responsabilités sociales. On évoque souvent un système de quotas tel qu'il est appliqué dans de nombreux pays européens. A partir d'un certain nombre de salarié-e-s, une entreprise doit engager un certain pourcentage de personnes handicapées. Si elle ne le fait pas, elle doit payer une indemnité qui est généralement utilisée pour adapter des postes de travail. Cette solution est discutée en Suisse dans la communauté des personnes handicapées. Elle ne fait pas l'unanimité car certains craignent avec raison d'être éventuellement engagés parce qu'ils sont handicapés et non pas en fonction de leurs compétences. Lors de la discussion relative à la 5e révision de l'AI, le Parlement a rejeté massivement l'idée d'introduire un tel système dans notre pays.

D'autres mesures incitatives peuvent être envisagées, comme des allègements fiscaux ou un accompagnement temporaire par un conseiller, par exemple un collaborateur ou une collaboratrice de l'AI.

Les entreprises doivent par ailleurs tout mettre en oeuvre pour conserver dans leur contingent d'employé-e-s ceux qui connaissent des problèmes de santé. Le monde du travail est parfois usant; il ne faut pas que l'on puisse rejeter sans forme de procès des salarié-e-s qui se sont littéralement «tués au travail».

## ...ET MAINTENANT, QUE FAIRE?

Il ne sert à rien de se lamenter; il faut rechercher des solutions pragmatiques. Plutôt que de diminuer le nombre de rentes, le Conseil fédéral et le Parlement feraient mieux de réfléchir à des solutions qui offriraient un véritable soutien aux employeurs prêts à tenter l'expérience d'engager des personnes handicapées. Les offices AI devraient être mieux équipés pour pouvoir dispenser des informations sur les capacités réelles des personnes qu'ils ont à placer. Les collaborateurs et collaboratrices de ces offices sont souvent mal renseignés eux-mêmes sur les potentialités des personnes dont ils s'occupent. Avant toute autre mesure, c'est donc l'information qui devrait être améliorée. Les associations d'entraide de personnes handicapées devraient être associées à ce processus. Un effort d'information ne doit d'ailleurs pas seulement être consenti à l'égard des employeurs potentiels mais bien de la société dans son ensemble. Actuellement encore, on juge une personne handicapée en fonction de sa déficience. Il faudrait qu'on la juge en fonction des potentialités qui lui restent. Quand on aura fait ce pas, on aura grandement contribué à une meilleure inclusion.

Quant à la 5e révision de l'AI, elle s'en prend unilatéralement aux personnes handicapées mais ne prévoit aucune mesure sérieuse pour impliquer les employeurs dans le processus de réinsertion. Ainsi, il y a tromperie sur la marchandise, c'est pourquoi il faut refuser cette révision alibi le 17 juin.



CMH

# USA: Indécision 2008

Les élections primaires américaines débiteront dans moins d'une année: tournée frénétique à travers le pays, dérapages verbaux, spots TV sur les affaires de coeur de votre adversaire, plus d'un candidat favori a laissé des plumes. C'est ainsi que les Démocrates - notamment traumatisés par le breakdown de H. Dean en 2004 - essaient de réaménager le calendrier (en y insérant un Etat du Sud) pour éviter que les traditionnelles primaires de janvier en Iowa et au New Hampshire continuent de peser pareillement dans la balance. Avec plus de la moitié de la couverture média accordée aux primaires réservées à ces deux Etats - blancs à plus de 95%, l'impact des résultats leur semble trop élevé pour ne pas fausser l'ensemble du processus de désignation des candidats (qui se déroulent jusqu'en juin!).

## COUP DE SAC

Ces manœuvres remettant en cause un calendrier vieux de trente ans démontrent bien la fébrilité du landernau politique face à l'élection la plus ouverte depuis 1952, dernière période où aucun Président ou «VP» sortants ne s'étaient représentés. Et parmi les nouvelles têtes pour ceux qui ne vivent pas au bord du Potomac, le Sénateur de l'Illinois Barak Obama constitue la surprise actuelle.

Les médias estiment que la principale particularité d'Obama est qu'il est afro-américain. Or - du moins parmi les Sénateurs Démocrates en exercice - sa véritable qualité est de s'être opposé de manière plutôt continue à la guerre en Irak, ainsi qu'une certaine fraîcheur sur la scène nationale. Autant de qualités qui font défaut à la Sénatrice de New-York, Hillary Clinton, dont la popularité et l'expérience - qui lui permettent pour l'instant de rester devant Obama dans les sondages - le dispute à son impopularité: certes elle mène dans les intentions de vote, mais aussi parmi ceux qui sont sûrs de ne jamais voter pour elle. Un grave handicap quand l'élection se joue au centre, parmi les électeurs non-affiliés à un parti.

## BALLE AU CENTRE

Les Républicains ont eux aussi compris que le meilleur candidat à venir sera celui qui parviendra à rassembler, et qui ne sera pas trop plombé par son soutien - passé ou présent - à l'administration actuelle et à la guerre. Le Sénateur John McCain, traditionnel franc-tireur de la Chambre haute et vétéran du Vietnam, semble avoir ses chances de défier l'establishment. A l'image de sa campagne 96, il repart - en bus - à bord du «Straight Talk Express», d'où il continue ses attaques virulentes contre la politique de la

majorité présidentielle.

A peine les poussières des deux tours étaient retombées qu'un autre homme affichait un bel avenir présidentiel: Rudolf Giuliani, Maire de New York et héros national après le 11 septembre, accessoirement porte-drapeau de la tolérance zéro. Il est la réponse la plus directe du GOP à la candidature de Hillary, mais peine comme elle à présenter un visage nouveau, sans parler de sa santé chancelante. Un sondage récent a démontré que le panel de candidats actuellement en lice du côté conservateur ne satisfaisaient de loin pas les électeurs républicains (moins de 48%, en fait). Un candidat surprise du type de Mitt Romney - dont le parcours politique rappelle surtout celui du héros de Jerzy Kosinski dans *Being There* - pourrait dès lors créer la surprise au cours de la bataille des primaires. Mais ceci relève, tout comme la somme de sondages actuels, d'une bonne dose d'incertitude.

## BOOKMAKERS

D'après le web-magazine Slate.com, la meilleure manière de percevoir les véritables tendances des candidats reste celle... des bookmakers. Cette méthode, appliquée aux candidats de chaque parti, vous permet de connaître la cote de chacun en temps réels, avec trois agences de quotation différentes. Le système est on ne peut plus simple: dans la première course - engageant les candidats démocrates - une mise de 45.01\$ sur Hillary vous permet d'en gagner cent en cas de victoire, et 0\$ en cas de défaite. Obama suit avec 35\$, Gore (qui va déclarer forfait) 12\$ et, chose plus intéressante, Edwards 7\$.

Ainsi le jeune et brillant futur ex-VP, ténor à côté d'un John Kerry souvent atone durant la campagne 2004, se retrouve-t-il bien en dessous des sondages qui lui sont attribués (~15%). C'est peut-être que les parieurs - bien plus que les journalistes - ont compris que l'élection est une course d'obstacles, et qu'Edwards s'écrasera probablement

dans les premiers (entre le fossé de la récolte de fond et la haie du traumatisme de la campagne "Kerry'04").

## IT'S THE ECONOMY,...

Si la rubrique *people* s'étoffe de jour en jour, le débat programmatique reste lui assez faible, l'essentiel des positions adoptées par les candidats se résumant à ce qu'ils ont votés sur l'envoi des troupes en Irak (et s'ils ont changé d'avis), ainsi qu'à commenter la fin pathétique de l'administration Bush sans trop insulter les institutions. Nul doute que les Démocrates ont le dessus: un mandat dans la majorité constitue une caisse de résonance formidable que les candidats Républicains ne peuvent combler qu'à grand peine. Nul doute qu'ils l'utiliseront à fond sur le terrain «régulier» en bloquant totalement la fin de mandat de Bush. Mais ils vont rendre cette dernière encore plus difficile en multipliant les commissions d'enquête et les auditions de membre du staff présidentiel, empêtrés dans de multiples affaires de fuites et de manipulation de magistrat, à des niveaux jamais vu depuis le Watergate.

La question se pose donc ainsi: quel sera le problème en tête de l'agenda au moment de l'élection présidentielle? En 2004, les nombreux scrutins locaux liés au mariage homosexuel avaient mobilisés les troupes Républicaines et braqué une part de l'électorat «indépendant» (qui n'est pas inscrit pour un parti sur les listes électorales) dont la part est grandissante. La question de l'immigration sera certainement la clé de nombreux Etats du Sud dont la population hispanophone - plutôt Républicaine - pourrait finir par se tourner vers un candidat Démocrate. A moins que d'ici là, la possible faillite du marché des hypothèques «à risque» ait jeté à la rue plusieurs millions d'Américains et encore précarisé la part croissante de *working poors* dans le pays.

Nicolas Gachoud

## DES SOUCIS DIFFÉRENTS



# La Weltwoche aboie et Monika Stocker passe

*Depuis la mi-février, l'hebdomadaire Weltwoche, contrôlé par des milieux financiers proches de l'UDC, mène une véritable campagne contre la politique sociale de la ville de Zurich, en dénonçant sa trop grande générosité, en particulier en faveur des étrangers. La principale cible de la Weltwoche est l'écologiste Monika Stocker, directrice des affaires sociales de la ville. Dans un article paru dans *Domaine public* (No 1727, 30 mars 2007, [www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)), Yvette Jaggi revient sur ces attaques et sur l'action de Monika Stocker.*

Voilà treize ans qu'elle dirige le Département des affaires sociales de la Ville de Zurich, avec une énergie et une capacité d'innovation formidables. C'est sans doute son talent et son engagement qui valent à la municipale verte Monika Stocker, la mieux réélue l'an dernier juste derrière le président Elmar Ledergerber, de polariser l'attention, les critiques et la mauvaise foi d'une presse prompte à dénoncer les abus et les dérives - chez les autres évidemment, en clair à gauche.

C'est ainsi que depuis plusieurs années, et tout spécialement ces dernières semaines, la Weltwoche, proche de l'UDC et thuriféraire de Christoph Blocher, mène une véritable campagne contre Monika Stocker, incarnation d'une politique sociale inconditionnellement généreuse, en particulier à l'égard des immigrants, tous statuts confondus. Au

point que les bénéficiaires de l'aide publique n'auraient plus le moindre intérêt à sortir de cette confortable dépendance.

## QUELLE RÉPONSE POLITIQUE?

Monika Stocker laisse passer les attaques les plus massives, trop manifestement outrancières pour être prises au sérieux. En revanche, la mise en exergue de cas-limite oblige à chaque fois la municipale à monter au créneau pour défendre le travail d'une administration qui se sent fière de l'accompagner dans ses entreprises les plus innovantes. Généralement couronnées d'un succès qui ne peut survenir avant un certain temps d'expérimentation.

Courageusement, Monika Stocker va de l'avant. Sans doute confortée par le fait de susciter le débat en des termes souvent inattendus. La droite résiste d'abord à ses propositions

de collaboration, puis la félicite de savoir négocier des partenariats avec le secteur privé, par exemple pour lutter contre le chômage des jeunes. De son côté, la gauche se méfie d'abord de ces emplois à temps partiel et bas salaires pour les jeunes sans boulot, puis reconnaît le très bon taux d'intégration professionnelle ainsi obtenu.

Autre exemple: bonne tacticienne, la municipale semble d'abord donner des gages à la droite en préparant la mise sur pied d'un réseau d'inspecteurs sociaux, puis elle voit la gauche réclamer l'avancement du projet, désormais en cours de réalisation.

A grande ville, grands problèmes et grands moyens, dures attaques et beaux élans. Question d'imagination et de courage politiques. Monika Stocker n'en manque pas. Ni d'ailleurs sa Municipalité de vision.

## Ça chauffe sur le front du climat!

Le 12 mars dernier, le PSS, les Verts, le WWF, la FSE, l'ATE et Greenpeace ont lancé en commun une initiative constitutionnelle visant à faire bouger les choses dans le domaine de la politique climatique. Le texte de l'initiative, fort simple, demande une diminution des gaz à effet de serre (de source humaine) en Suisse, pour 2020 à un niveau équivalent à 30% de moins que le niveau de 1990. C'est donc aller beaucoup plus loin que ne le demande le protocole de Kyoto.

On ne peut que se réjouir de l'unanimité avec laquelle ces différentes associations ont ligué leurs forces pour frapper un grand coup dans le domaine climatique. L'absence totale d'écho médiatique d'une telle initiative en Suisse romande n'en est que plus regrettable.

La campagne qui s'annonce sera l'occasion unique de thématiser les liens profonds entre développement économique et pollution environnementale. L'attitude plutôt favorable des Suisses vis-à-vis de la protection de l'environnement pourra être utilisée pour montrer que les «droits» de la croissance économique ont des limites, que celles-ci soient environnementales ou sociales. En effet, au-delà du nécessaire discours sur l'éco-efficience et les énergies renouvelables, cette initiative sera l'occasion unique de mettre en avant la primauté d'une vie saine et digne sur les impératifs économiques; bref, de la convivialité contre le capitalisme.

## Elections zurichoises

Les élections cantonales zurichoises du 15 avril qui ont notamment vu une défaite importante du PS (-17 sièges; soit de 26,7% à 19,5% de l'électorat) appellent quelques brefs commentaires, que nous développerons dans nos éditions suivantes. 1. La droite bourgeoise classique (PRD) a gravi une échelle de plus dans la compromission avec l'extrême-droite. La campagne de l'UDC a été odieuse, avec des attaques d'une violence inouïe contre les étrangers, les musulmans, les bénéficiaires de l'aide sociale et la gauche. Que la droite «libérale» s'acoquine à ce point avec l'extrême-droite laisse songeur. Cela ne l'aide

pas au parlement, où les radicaux régressent (-1%). Le bloc UDC+PRD ne progresse pas par rapport à il y a 4 ans. 2. Au conseil d'Etat, ce sont les personnalités des candidats qui ont fait la différence. A ce jeu, l'UDC ne s'en sort pas si bien, puisque ses deux candidats sont les plus mal élus. 3. La percée des «Verts libéraux» (voir PdG n° 50) n'est pas aussi spectaculaire que les médias romands ont voulu le faire croire. Il gagnent 10 sièges (partant de zéro), mais ne font jamais que 5% de l'électorat, c'est-à-dire autant que le parti évangéliste ou le PDC. 4. L'élément majeur est la déculottée des socialistes. Cette défaite est le résultat d'un

positionnement centriste et défensif. En cherchant à faire les yeux doux à de prétendues classes moyennes urbaines, les socialistes se sont détournés de l'électorat populaire, car il n'y a pas d'alternatives à la gauche du PS. Résultat: un probable abstentionnisme massif des classes populaires (seulement 34% de participation totale!). Quant aux classes moyennes-supérieures urbaines, elles ont compris que leur intérêt objectif était moins à gauche que dans des partis post-modernes du style des verts libéraux (le PS a d'ailleurs autant perdu en ville que dans les périphéries).

# La note sera-t-elle salée pour l'UNIGE?

**Printemps 06: Genève découvre les largesses que s'accordent certains professeurs de l'université dans la déclaration de leurs notes de frais. Une année plus tard, une commission externe vient de rendre un avant-projet de loi sur l'université qui remet beaucoup (trop?) d'aspects en question, à l'exception de l'essentiel: les pleins pouvoirs dont bénéficient les professeurs.**

Vouloir mettre à plat la gestion de l'université, ses relations internes et externes ou son organisation est un projet ambitieux et louable. Malheureusement, une telle réflexion n'aurait pas pu être menée dans un pire contexte que celui créé par la «crise des notes de frais»: la pression médiatique et politique est telle qu'elle ne permet pas le vaste dialogue qui aurait été nécessaire pour mener ce projet à bien. En témoigne le calendrier que le Conseil d'Etat impose: début 2008, la nouvelle loi doit être sous toit. C'est d'autant plus regrettable que, tel quel, le projet est inacceptable car porteur de quelques propositions très dangereuses, malgré plusieurs volets encourageants. Petit tour d'horizon.

## LES TAXES D'ÉTUDES: UNE DÉCISION POLITIQUE

Principal grief, les taxes d'études. L'avant-projet propose de ne plus ancrer dans la loi un montant maximal pour celles-ci et de laisser l'université fixer leur montant. Plus grave, elle instaure la possibilité de taxes différenciées selon les filières, estimant qu'il est normal que les étudiant-e-s suivant des cursus professionnalisants soient plus mis à contribution. Une telle conception ne peut qu'accentuer la sélection sociale qui existe déjà entre les filières des formations supérieures. S'engager en faveur d'une université dont l'accès n'est pas déterminé par des facteurs économiques est une décision politique et il est très dangereux de permettre aux universités de fixer elles-mêmes les montants des taxes d'études. Tout d'abord, cela ôte toute possibilité de referendum en cas d'augmentation, de plus cela constitue un glissement vers le système anglo-saxon où les universités prestigieuses se sont dotées de taxes d'études pharaoniques. Il y a quelques temps, lorsque l'institut des hautes études internationales avait voulu augmenter les taxes de ses masters, ce sont le veto clair du Conseil d'Etat et la disposition légale qui avaient permis d'éviter le pire...

## UNE AUTONOMIE BIEN COMMODE

Donner «plus d'autonomie» à l'UNIGE, cet objectif a rapidement été prioritaire. Certaines propositions allant dans ce sens sont d'ailleurs intéressantes. Ainsi, l'avant-projet prévoit la suppression d'un ancrage des Facultés dans la loi afin de permettre une plus grande souplesse et le développement plus facile de synergies entre les différentes filières de l'université. Par contre, lorsqu'il est question du personnel de l'université, l'autonomie devient vite prétexte. En bas de l'échelle, on l'utilise pour justifier des contrats de travail à durée déterminée et ne bénéficiant pas des avantages de la loi sur le personnel de l'administration. A l'autre bout, l'autonomie doit permettre à l'UNIGE de dépasser les salaires maximaux de la fonction publique pour pouvoir attirer à elle les enseignant-e-s «éminent-e-s». Que l'autonomie serve à précariser celles et ceux qui sont déjà au bas de l'échelle et à payer encore un peu plus celles et ceux qui sont déjà en haut laisse pour le moins songeur...

## LIDER MAXIMO?

Enfin, dernière grande thématique, la répartition des compétences entre les différents

organes, qu'ils soient politiques ou académiques. Dans ce domaine, le principal problème est que toutes les propositions sont influencées par une volonté claire: un renforcement du Rectorat.

Ce choix, paraît-il, doit permettre d'éviter de nouveaux scandales; là où le bât blesse, c'est que ce renforcement se fait au détriment des organes participatifs et du pouvoir politique en évitant soigneusement de s'en prendre à la seule autorité vraiment responsable des fraudes constatées: celle des professeurs ordinaires. Au contraire, tout ce que cette réforme propose à leur sujet, c'est pouvoir les payer plus que la loi l'autorise... peut-être pour qu'ils aient moins envie de piquer dans la caisse? En n'attaquant pas un système mandarin qui fait de chaque professeur un gestionnaire, un employeur, un chercheur et un enseignant dont l'autorité n'est jamais remise en cause, l'avant-projet ne donne pas les armes nécessaires à l'université pour se prémunir de nouveaux excès. Comment éviter qu'une telle situation se reproduise? Le remède aux problèmes de gestion de l'Université ne passe pas par un renforcement inconsidéré des compétences du Recteur. Au contraire, il faut rendre plus transparente la ges-

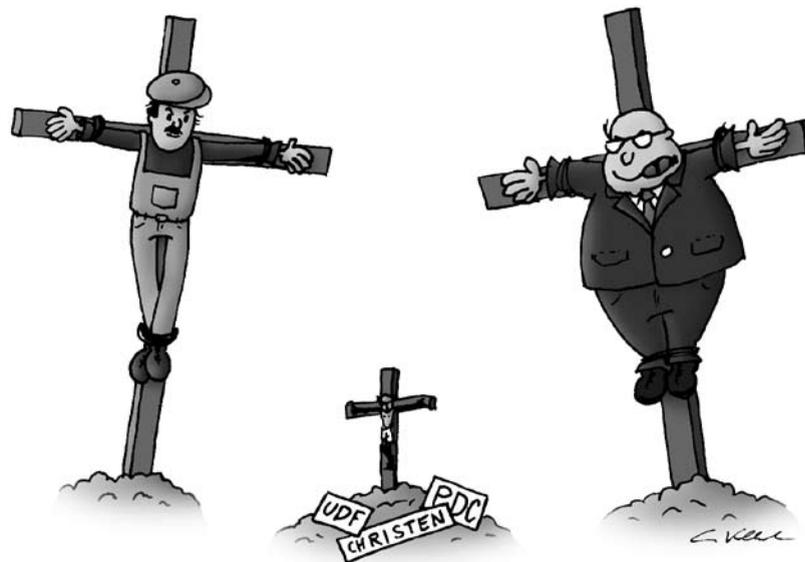
tion de l'Alma mater. Pour ce faire, il est capital d'impliquer tous les corps de l'Université dans cette gestion, ce que se garde bien de faire l'avant-projet. Non seulement il réduit les compétences de l'organe délibératif, l'Assemblée de l'université, mais en plus il n'en fixe même pas la composition laissant la possibilité aux professeurs d'y garder la mainmise.

## QUE FAIRE MAINTENANT?

Ce projet nécessite de sérieux aménagements et le temps pour l'amender est court. Il faut donc que les tenants d'une gestion démocratique et participative, ainsi que d'une université ouverte à toutes et à tous agissent, ensemble, pour aboutir à ces aménagements. A cet égard, le rôle du syndicat étudiant genevois, la CUAE, va être crucial. Ses critiques de forme et de fond sur ce projet sont certes justifiées mais en continuant à refuser tout dialogue et à pratiquer une politique de la chaise vide, elle risque de décrédibiliser des revendications urgentes et nécessaires. A elle, maintenant, de se joindre au débat et de fédérer les forces à même d'éviter que ce projet soit accepté en l'état.

Julien Wicki

## LE CENTRE VAUDOIS



# L'OFC, un intermittent de la politique culturelle?

*Beaucoup de chantiers ouverts, mais rien de terminé. Voilà où se trouve aujourd'hui la politique culturelle suisse. Etat des lieux des travaux.*

Au temps de ma prime jeunesse, je passais ma vie à la cinémathèque, courais les théâtres à la recherche de places, dévorais les romans jusqu'au bout de la nuit. Je rêvais en Bunuel, mangeais en Chabrol, pleurais en Tchekov, succombais en Tolstoï. Une insatiable curiosité qui aurait dû me conduire vers l'enseignement, la critique culturelle ou le chômage. Quelques années et élections plus tard, voilà que le destin m'a poussée sur d'autres chemins. Et aujourd'hui, Pages de gauche me réserve sa page culturelle. Facile, me dis-je, de renouer avec mes anciennes amours. Funeste illusion. Des mois que je n'ai pas lu un beau livre, assisté à une pièce de théâtre ou même vu un film digne d'intérêt. La politique est chronophage, elle occupe les journées, les soirées, parfois les nuits. Elle exclut ce qui ne la sert pas. La politique ne succombe pas au poétique, il lui faut des réponses toute prêtes à des problèmes très concrets.

## FACE À FACE

Ne me reste donc plus qu'à parler politique culturelle, à défaut des créations qu'elle est censée soutenir... Certains partis politiques ont récemment déroulé leurs partitions. Sans surprise, l'UDC revendique une politique culturelle allégée, qui verrait les milieux privés remplacer l'intervention de l'Etat. L'art est un produit économique comme un autre qui a ses lois, son marché, sa rentabilité. L'UDC privilégie des exonérations fiscales à ceux qui s'engagent à soutenir la création et considère comme inutile tout organisme public tel Pro Helvetia s'engageant à soutenir la production artistique helvétique. A gauche, au contraire, on demande plus de financement,

plus d'engagement public tout en revendiquant une nette séparation entre ceux qui créent et ceux qui paient, partant du principe que la liberté de l'art n'est possible que s'il est subventionné. Quant aux radicaux et au PDC, ils font pour l'instant de la figuration.

## ANNÉE ZÉRO

On l'a dit, l'année 2007 devrait être l'année des grandes réformes! Celle où l'on met en scène le rapport entre la culture et la politique, où l'on réfléchit et l'on définit le rôle de l'Etat et de ses institutions: son degré d'intervention, l'efficacité de ses structures, la transparence des décisions, etc. Concrètement, on attend depuis le début de l'année: la loi sur l'encouragement à la culture, la loi sur Pro Helvetia, la loi sur le Musée national suisse, des propositions sur le prix unique du livre. Mais l'Office fédéral de la culture, sous la responsabilité de Pascal Couchepin, joue l'Arlésienne. Ces silences sont embarrassants. En particulier concernant la loi sur l'encouragement à la culture et la loi sur Pro Helvetia. Trois ans après l'affaire Hirschorn, le Conseil fédéral n'a toujours pas éclairci la répartition des tâches entre l'OFC, Pro Helvetia ou Présence suisse. Du coup, la fondation peine à retrouver son entière crédibilité, malgré les rapports positifs d'une commission d'enquête parlementaire.

## TRAGÉDIE À VENIR

Le prochain acte promet d'être grinçant. Tous les quatre ans, Pro Helvetia dépose sa «Requête», à savoir ses projets et sa demande de subventions. Tel un Prince-mécène qui distribue ses prébendes, l'Office fédéral de la culture confirme

ou non les prétentions de la fondation (l'OFC propose cette fois de raboter le budget de trois millions par année) et les transmet à la sagacité du Parlement. Or les Chambres auront à se prononcer sur le budget de la Requête 2008-2011 avant d'avoir pu discuter de la nouvelle base légale de Pro Helvetia. Les parlementaires débattront donc des tâches et des missions de la fondation pour les quatre pro-

chaines années tout en ignorant la nature et les effets des réformes législatives. Débats ubuesques en perspective entre ceux qui voudront refuser le budget tant que la loi ne sera pas votée, et ceux qui voudront augmenter le budget pour que la future loi puisse être appliquée... On tenterait d'affaiblir la culture qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Géraldine Savary

## L'ANGE DE MON DÉMON

Février 2004, le premier opus de Ridan cartonne, fort de 90'000 exemplaires écoulés et de plusieurs distinctions. Un sacré essai à confirmer pour un bonhomme au parcours atypique. Son fil conducteur? Une passion pour l'écriture et un engagement indéfectible. Rappeur à ses débuts - «une très bonne école en terme d'écriture» (RFI, 30 mars) - il évolue peu à peu en continuant à placer ses textes au centre de ses chansons. «Pour moi, dit-il, la musique est le cadre d'une peinture, c'est tout. C'est le centre de la peinture le plus important. Et le plus important, ce sont les mots.» (RFI). Comment s'en sort-il avec son dernier album? Petite pioche dans les dix chansons qui habitent sa nouvelle galette.

Depuis quand les radios françaises n'avaient pas diffusé un poème classique mis en musique? Depuis Ferré? Non! Depuis Ridan... Avec Ulysse, son premier single, le bougre se permet un double clin d'œil, à Brassens d'abord («Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage») qui s'était déjà frotté à ce texte mais à Du Bellay surtout dont il met l'entier du texte en musique... un texte du XVI<sup>e</sup> siècle parfaitement actualisé qui traite du déracinement et de l'exil. Incursion, ensuite, dans le conflit israélo-palestinien dans Les Fleurs qui, au fil des couplets, resserre le focus de peuples qui se déchirent à des individus qui souffrent. Quelques titres plus loin, 60 millions d'amis sonne comme une réponse à Sarkozy et à son «La France, on l'aime ou on la quitte...». Fils d'immigrés algériens, Ridan rappelle que l'intégration passe aussi par l'acceptation de l'autre: «J'ai souvent cette image d'un monde qui n'est pas le mien / de l'admirer, de le pleurer sans y trouver le lien (...) La France est-elle malade au point d'être son fait divers? La France est-elle si folle qu'elle en oublie d'être fière de vous?» En conclusion d'un album où l'espoir cède souvent le pas à la désillusion, Ridan l'avoue tout de même... «On l'aime quand même» Quoi donc? La vie... Ouf.

Chanteur, rappeur, passionné de textes, Ridan continue à tracer un sillon original dans le champ de la musique française actuelle. Certes, il ne touche pas juste avec toutes ses chansons mais c'est plutôt bon signe: ça signifie que le meilleur est encore à venir.

JW

# Ségolène Royal ou de la prétendue incompétence des femmes politiques

Par Florence Germond  
PS vaudois

Trois fois ministre, présidente de Région, énarque et désignée candidate à la présidence de la République par un grand parti politique, Ségolène Royal doit aujourd'hui encore prouver ses compétences, vraisemblablement parce que femme. Pourtant, on ne parvient pas par hasard aux postes décrits ci-dessus et c'est bien ses indéniables compétences de femme politique qui l'on menée au poste de candidate officielle du PS à la présidentielle. Sans se positionner sur sa ligne politique à laquelle on peut adhérer ou pas, il s'agit ici d'analyser le phénomène qui consiste à remettre constamment en cause les capacités et les compétences des femmes en politique.

Pour la première fois, une femme a de réelles chances d'accéder au poste de Présidente de la République française. Cette situation a une dimension symbolique importante par rapport à l'accession des femmes aux plus hautes fonctions politiques. Et cela suscite de vives réactions, y compris au sein de la gauche française: Laurent Fabius s'interroge sur «Qui va garder les enfants?», Dominique Strauss-Kahn lui propose d'aller «relire ses fiches-cuisines» ou encore Jean-Luc Mélenchon déclare que «La présidentielle n'est pas un concours de beauté».

## UNE CARRICATURE

Les médias ne sont pas non plus en reste: alors qu'ils ont porté Ségolène Royal aux nues pendant des mois, dès lors qu'elle a passé le cap de l'investiture, leur jugement est devenu nettement plus dur et ils remettent régulièrement en cause ses compétences: bécassine, gaffeuse, légère, voici quelques-uns des qualificatifs entendus à son sujet. Le message semble assez clair: dès lors que l'on passe aux choses sérieu-

ses, une femme ne peut plus faire l'affaire, elle n'a pas les capacités. Dans ce contexte, il est particulièrement frappant que les compétences des candidats masculins ne sont quasiment jamais remises en cause alors que celles des candidates sont systématiquement mises en doute. Pourtant Ségolène Royal a un parcours digne des plus grands politiques français: énarque, députée dans un parlement qui ne compte que 11% de femmes, présidente de Région et candidate officielle du PS à la présidentielle. Pourtant, ce palmarès ne suffit pas à éviter les quolibets sur son prétendu manque de compétences. Cette stratégie est relativement grave en ce sens que l'on n'attaque pas directement le fait d'être une femme: on invoque une prétendue inexpérience et ignorance. Ce processus est en ce sens sournois et donc peu admissible qu'il tend à renforcer l'idée selon laquelle les femmes en général sont illégitimes en politique. Pourtant le débat devrait porter sur les vrais enjeux de société, sur les thèmes politiques habituels et non sur le prétendu manque de compétences de la première femme candidate sérieuse à la Présidence de la République.

## CES FEMMES QUI NOUS GOUVERNENT

Dans son dernier ouvrage, Christine Ockrent\* présente un tableau très complet de l'accession au pouvoir d'un nombre croissant de femmes. Après une génération de femmes d'Etat qui se comptaient sur les doigts d'une main: Margareth Thatcher, Indira Gandhi ou Golda Meir, elles sont de plus en plus nombreuses à accéder aux fonctions politiques suprêmes. Que ce soit Michelle Bachelet au Chili ou Angela Merkel en Allemagne, en passant par Helen Clark en Nouvelle-Zélande ou encore les candidatures de Ségolène Royal et d'Hillary Clinton, elles proviennent d'une génération marquée par les luttes des femmes pour leur indépendance. Leur habitude de cumuler les tâches familiales, professionnelles et politiques les forment à une «aptitude singulière à l'adaptation et au pragmatisme» et conduit à plus de «simplicité», d'après Christine Ockrent. «Elles ne doivent rien aux hommes, elles ont fait leur chemin seules, elles ont travaillé dur, plus que les hommes; pour elles tout a été et demeure plus difficile». Et la journaliste de préciser dans une interview accordée au Courrier que «la première étape est le regard qui, sur une femme, est toujours plus exigeant, plus cruel.» Si la première génération de ces femmes a complètement intégré les codes masculins pour accéder au pouvoir, les nouvelles venues assument bien mieux leurs différences et leur dimension «maternante» et «compassionnelle», ce qui est très nouveau d'après l'auteure. Elle donne en particulier l'exemple de Michelle Bachelet, qui a apporté à la démocratie au Chili une dimension affective et maternante dans une société très dure.

FG

\* *Madame la.... Ces femmes qui nous gouvernent*, de Christine Ockrent, Plon

## DANS LA PRESSE FÉMINISTE

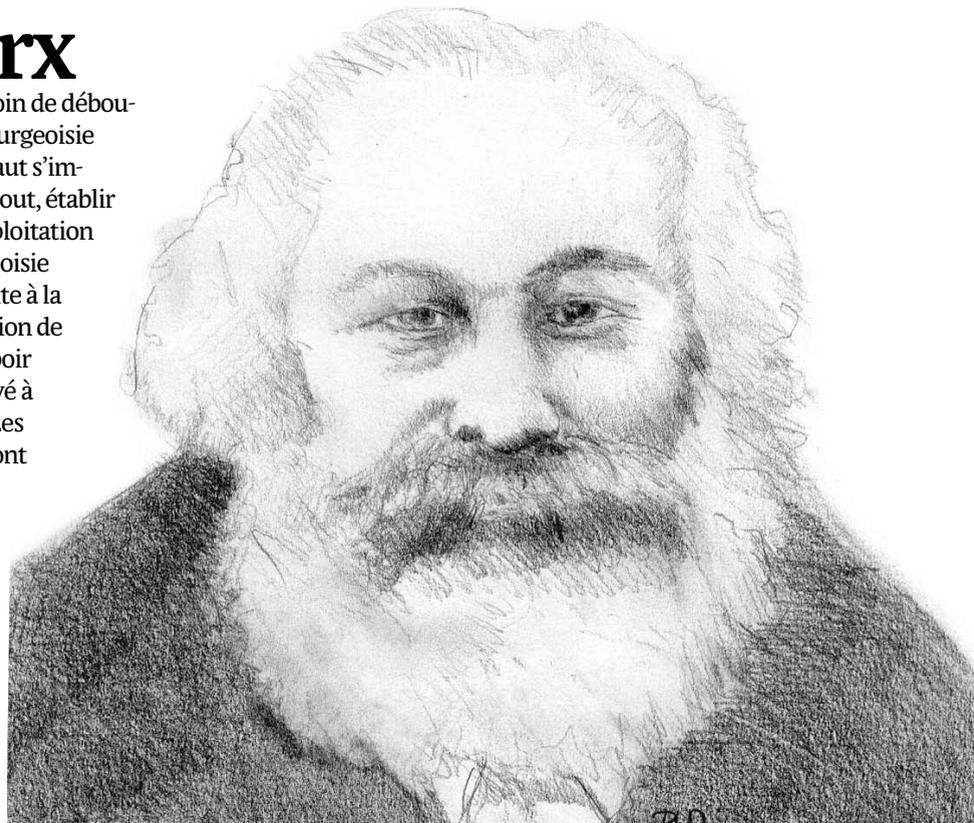
*L'Emilie, journal féministe, a traité dans son édition de mars 2007 des réactions vigoureuses suscitées par l'éventuelle arrivée d'une femme à la tête de la République française. Divers articles abordent notamment la question de la compétence, capacité souvent déniée aux femmes, comme le démontrent de nombreuses études historiques, sociologiques et politiques en la matière. Le prétendu vide de Ségolène Royal, tant décrié dans les médias, marquerait l'incapacité des acteurs et spectateurs de la politique française à imaginer une femme exerçant un pouvoir exécutif au plus haut niveau. Interviewée, Marie-Joséphine Bertini, maître de conférence à l'université de Nice explique qu'«ainsi, Nicolas Sarkozy peu connu comme étant un modèle de culture politique, ni de culture tout court, n'est jamais remis en question sur ses compétences, alors même que la candidate n'a cessé de l'être y compris par ses propres alliés politiques.» ou encore «Nous sommes là face à un phénomène social et culturel essentiel: quoi qu'elles disent, les femmes sont censées être inaudibles, soit parce qu'elles crient trop fort (passionaria), soit parce qu'elles parlent trop bas.» D'autres femmes avant Ségolène Royal ont subi des railleries sexistes: «L'Emilie» rappelle les épisodes du Bébête Show où le personnage d'Edith Cresson, une panthère hystérique, se voit dire «toi, tu vas reboucher ton trou et fous-nous la paix!» ou encore à Dominique Voynet, ministre de l'environnement, insultée publiquement au Salon de l'agriculture «Enlève ton slip, salope». Ce genre d'attitude n'est désormais plus tolérable, elle est insultante pour l'ensemble des femmes.*

FG

# Karl Marx

«Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations. Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au grand désespoir des réactionnaires, elle a enlevé à l'industrie sa base nationale. Les vieilles industries nationales ont été détruites et le sont encore chaque jour. Elles sont supplantées par de nouvelles industries, dont l'adoption devient une question de vie ou de mort pour toutes les nations civilisées.»

**Karl Marx et Friedrich Engels (1848). Manifeste du parti communiste, Paris: Editions sociales: p. 33.**



## Paroles valides

«Je n'arrivais pas à accepter de renoncer à... à la vie... à la vie professionnelle... qu'est-ce que je vais faire de ma peau jusqu'à 70 ans, si je ne peux plus participer?»

Mais à partir du moment où la demande AI a été posée, j'ai retrouvé des forces... des ressources que d'autres pourraient utiliser, des gens «normaux»... Je me suis beaucoup occupée de notre association... La solidarité, on la perd partout, mais on peut la développer.»

**Diana Dillmann, Association de personnes atteintes de troubles bipolaires ou de dépression. Genève**

«Ce que je trouve absolument incroyable est que le gouvernement veut s'attaquer – pour récupérer du fric! – à des choses comme ça. Pour moi, c'est la dernière des lâchetés.»

**Richard (prénom d'emprunt)**

«J'étais chauffeur de bus aux TPG... Les conditions de travail, c'était... on en était arrivé à faire un jour de grève complet... Parce qu'on n'avait même plus le temps d'aller aux toilettes au terminus! ... Le chauffeur de bus est dans l'engrenage d'un cercle vicieux, qui s'appelle les conditions de travail de chacun. On emmène les gens... ils ont déjà tout le stress, la peur d'arriver en retard... La ville entière, la circulation est à ce rythme-là...»

**Blaise Ortega, Forum social lémanique, Genève**

Citations extraites du documentaire *Punir les malades?* Entretiens sur la 5e révision de l'assurance-invalidité, le travail et la solidarité, suivis d'une interview de Shirin Hatam, juriste à Pro Mente Sana.

**Comité contre la précarisation & Forum social lémanique, Genève 2007.**

Disponible à prix libre auprès du FSL, Savoises 15, 1205 Genève, [www.fslgeneve.org](http://www.fslgeneve.org) ou de la Coordination contre la 5e révision de l'AI, [www.ai-referendum.ch](http://www.ai-referendum.ch)

## AGENDA

**du 25 avril. au 1er juin**  
**Sortie du film «We feed the world»** Le documentaire choc de l'Autrichien Erwin Wagenhofer sortira le 25 avril à Genève et Lausanne. «We feed the world» dévoile les dessous, peu appétissants, mais parfaitement légaux de la production alimentaire mondialisée.

**28 avril**  
**Congrès ordinaire du Parti socialiste vaudois.** 14h00, Sainte-Croix.

**28 avril**  
**Assemblée des délégués de la Jeunesse socialiste suisse.** 14h15, Aarau.

**29 avril**  
**Elections aux Conseils administratifs des communes genevoises.**

**1er mai**  
**Fête des travailleuses et travailleurs.**

**Du 2 au 6 mai**  
**Salon du livre.** Palexpo, Genève.

**4 mai**  
**Congrès du Parti socialiste jurassien.** 20h00, Salle St-Georges, Delémont.

**5 mai**  
**Conférence des femmes socialistes** – «Le réseautage entre les femmes!». 10h30, Hôtel Jardin, Militärstrasse 38, Berne.

**11-12 mai**  
**Colloque international «Pouvoir, Guerre, Pensée et Jugement politique au XXe et XXIe siècle. Relire l'œuvre d'Hannah Arendt aujourd'hui».** Université de Lausanne. Informations sous [www.unil.ch/arendtsuisse2007](http://www.unil.ch/arendtsuisse2007)

**25 mai**  
**4e séance plénière de l'initiative populaire contre la violence des armes.** Coalition de l'initiative populaire contre la violence des armes 14h15, Hôtel Bern, Berne.

P.P.

CH-1450 Sainte-Croix

**Pages de gauche**

Mensuel d'opinions socialistes